



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA VENDÉE



Préfecture

Direction des relations
avec les collectivités territoriales
et des affaires juridiques
Bureau du tourisme
et des procédures environnementales et foncières
Section des installations classées (ICPE)

Référence : GM - 2012/0540

Avis de l'autorité environnementale
Information relative à l'existence d'un avis tacite
(article R122-13 du code de l'environnement)

Monsieur le président de la SARL Jacqueline REGUER a présenté, au titre de la législation des installations classées pour la protection de l'environnement, un dossier de demande d'autorisation pour une activité de métallisation (conception et fabrication de supports d'éclairage public, de mobiliers urbains et mobiliers divers spécifiques métalliques) située 132 rue des Chaudronniers à TALMONT-SAINT-HILAIRE.

En application des articles L.122-1 et suivants du code de l'environnement et du décret n°2009-496 du 30 avril 2009, le préfet de la Vendée a saisi l'autorité environnementale (préfet de région - direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement - service connaissance des territoires et évaluation) par courrier reçu le 14 mai 2013.

A l'issue du délai de deux mois, l'autorité environnementale n'a pas émis d'avis. Ce dernier est donc réputé tacite sans observation à compter du 14 juillet 2013.

Cet avis tacite ne préjuge pas de la décision finale qui interviendra au terme de l'instruction, après recueil et analyse de l'ensemble des avis prévus par les textes.

Le présent document sera :

- joint au dossier qui sera mis prochainement à l'enquête publique,
- transmis au pétitionnaire,
- rendu public par voie électronique sur le site internet des services de l'Etat en Vendée.

Fait à La Roche-sur-Yon, le 18 JUL. 2013



Le Préfet,
Pour le Préfet,
~~Le Secrétaire Général~~
de la Préfecture de la Vendée

François PESNEAU

Copie pour information au :

- directeur régional de l'environnement, de l'aménagement et du logement (service connaissance des territoires et évaluation)
- chef de l'unité territoriale de La Roche-sur-Yon de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (inspection des installations classées)
- Sous Préfecture des Sables d'Olonne